

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 JUILLET 2008**

**Délibération
n° 2008.07.41.B**

**ZI n° 3 à GOND-
PONTOUVRE- bail
commercial avec la
société Pages Jaunes
Marketing Services :
avenant n° 3**

LE TROIS JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 juin 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ZI N° 3 A GOND-PONTOUVRE- BAIL COMMERCIAL AVEC LA SOCIETE PAGES JAUNES
MARKETING SERVICES : AVENANT N° 3**

La société PAGES JAUNES MARKETING SERVICES, filiale à 100% du groupe PAGES JAUNES, spécialisée dans la gestion de la relation client (réception d'appels, gestion des e-mails entrants...) et la gestion de campagnes de marketing direct (mailing, télémarketing,...), emploie à ce jour 75 personnes en CDI ainsi que des intérimaires (télé-opérateurs pour le Téléthon).

Cette société est actuellement titulaire d'un bail à usage commercial pour un immeuble propriété de la ComAGA situé Route de l'Isle d'Espagnac - ZI n°3 à GOND-PONTOUVRE. Le bail actuel court jusqu'au 31 juillet 2010.

Ce bâtiment, d'une surface totale de 1 785 m² répartis sur 2 niveaux, ne répond plus aux besoins de la société dont l'activité se développe. En effet, elle projette de recruter 15 personnes sur 2 ans.

Aussi, il est prévu d'un commun accord entre la ComAGA et PAGES JAUNES MARKETING SERVICES, la réalisation de travaux suivant 2 phases :

- 1) Réaménagement de l'espace intérieur suivant les besoins spécifiques de la société : cloisonnement, électricité, revêtement de sols ;
- 2) Amélioration de la performance énergétique du bâtiment : isolation, rafraîchissement de certaines zones de travail.

Le montant de ces travaux, estimés à 220 000 euros, a répercuté sur le loyer actuel et réparti sur une durée de 6 ans à venir.

Dans ce cadre, les parties ont conclu de signer un avenant au bail commercial ayant pour objet :

- d'augmenter le loyer actuel de 1 068 € HT/trimestre durant la période transitoire du 1^{er} août 2008 au 30 juin 2009 (date de fin des travaux)
- de payer un loyer de 30 500 € HT / trimestre à compter du 1^{er} juillet 2009.
- de s'engager pour la société PAGES JAUNES MARKETING SERVICES à poursuivre la location des locaux réaménagés pour 6 années supplémentaires, soit jusqu'au 31 juillet 2016

Vu, la délibération n°75 du conseil communautaire du 22 avril 2008 portant délégation d'attribution au bureau communautaire, en application de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 18 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°3 au bail commercial passé avec la société PAGES JAUNES MARKETING SERVICES ayant pour objet d'augmenter le montant du loyer à compter du 1^{er} août 2008, afin de tenir compte des travaux effectués dans les locaux, dans les conditions définies ci-dessus et de s'engager pour le locataire à poursuivre la location jusqu'au 31 juillet 2016.

D'AUTORISER Monsieur le président à signer ledit avenant.

D'INSCRIRE la recette au budget annexe développement économique – article 752.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 juillet 2008	<u>Affiché le :</u> 11 juillet 2008